

**Rapport d'activité exercice 2018 présenté par la Présidente**  
**Assemblée générale annuelle de l'APEGE**  
**Lundi 18 mars 2019**  
*(Point 3.1 de l'ordre du jour)*

*Pour en faciliter la lecture, le texte est rédigé au masculin générique.*

Mesdames, Messieurs,  
Chères et chers membres de l'APEGE,

### **Présentation du Comité de l'APEGE**

Une fois n'est pas coutume, je commencerai par présenter le Comité de l'APEGE, élu en Assemblée générale 2018. Constitué au cours de la séance de Comité qui a suivi, il a connu depuis des changements.

Sur grand écran, à l'aide de *Powerpoint*, vous découvrez, au 18 mars 2019, sa composition et les fonctions spécifiques attribuées aux membres. (*cf. annexe No 2 commentée en AG*)

### **Séances de Bureau et séances de Comité de l'APEGE**

En 2018, le Bureau a tenu 6 séances ordinaires et deux séances extraordinaires.

Le Comité s'est réuni 6 fois en séances ordinaires, et deux fois en séances extraordinaires, à propos du mandat de l'APEGE à confier au groupe de travail « Culture et Loisirs ».

### **Assemblée des délégués à la CPEG**

Trente membres de l'APEGE sont élus pour un mandat de 4 ans dans le groupe E des pensionnés. Ils vous représentent à la CPEG, au sein de l'Assemblée des délégués.

Cette année 2018, a été particulièrement chargée pour les délégués. A la date-butoir de juin 2019, la Caisse de prévoyance a un rendez-vous important avec l'ASFIP, l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance, pour présenter un plan de financement qui atteste de sa capacité à maintenir l'équilibre financier dans la durée afin de poursuivre son activité de capitalisation partielle (80%). Pour faire face à l'actualité législative qui s'est accélérée, en plus de l'Assemblée ordinaire des délégués prévue en juin, 3 séances extraordinaires ont dû être convoquées au cours de l'exercice 2018.

#### *6 février, ADE extraordinaire :*

Le préavis de l'Assemblée des délégués a été demandé sur les 4 projets de loi suivants :

- PL 12095 du Conseil d'Etat – Préavis négatif
- PL 12022, « Une recapitalisation de la CPEG qui serve à lutter contre la pénurie de logements » - Préavis négatif

Ces deux projets de loi recapitalisent la Caisse de manière similaire mais ont des conséquences significativement différentes.

- PL 12188 « Saigner la CPEG ou la soigner ? La réponse s'impose. » - Préavis négatif
- PL 12228 « Financement de la CPEG » - Préavis positif (124 voix pour, 0 voix contre, et 3 abstentions.

- 14 juin, ADE ordinaire : Modification du Règlement de l'ADE (qui relève de la seule compétence de l'ADE). Robert Pattaroni et Jean-Pierre Fioux ont accepté de représenter les pensionnés dans le groupe de travail créé à cette fin. Le projet sera présenté en juin 2019.

1<sup>er</sup> novembre/ ADE extraordinaire : En l'absence de loi votée prévoyant une capitalisation complémentaire détaillée, le Comité de la CPEG a présenté et détaillé le 2<sup>e</sup> volet des mesures structurelles et modifications réglementaires. L'entrée en vigueur a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2020 - **Préavis négatif de l'ADE.**

10 décembre, ADE extraordinaire : Présentation du projet de loi du Conseil d'Etat (PL 12404, Nathalie Fontanet)) modifiant la loi instituant CPEG. – **Préavis négatif de l'ADE.**

## **Gestion des membres**

2018, une année exceptionnelle ! De nombreux assurés de la CPEG, (plus de 600) ont demandé à partir à la retraite avant que l'âge-pivot - porté à 65 ans pour le plan standard et 62 ans pour le plan pénibilité - n'entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec une baisse de prestation de 5%.

Le *Billet de l'APEGE* paru dans le CPEG INFO et l'envoi en février de la présentation de l'Association de pensionnés avec l'attestation fiscale ont fait bondir les adhésions à l'APEGE parmi les nouveaux retraités, mais aussi les anciens, pour lesquels la demande d'adhésion avait dû échapper ces dernières années. Ce sont 1'525 nouveaux membres qui ont demandé à entrer à l'APEGE dans le courant de l'année 2018.

Le logiciel qu'utilisent les gestionnaires des membres commence à dater et à montrer ses faiblesses. Un groupe de réflexion vient de se constituer en 2019 avec pour objectif de trouver un outil informatique répondant à nos besoins présents et à venir, dans une vision prospective.

## **L'APEGE tient ses membres informés de l'actualité**

L'APEGE tient ses membres informés de l'actualité législative concernant la recapitalisation de la Caisse et des mesures prises par la CPEG - mesures structurelles, taux technique, (non-)indexation des pensions, etc. Elle rend compte, de manière abordable par tous, des débats et des décisions qui les concernent, après avoir décrypté des centaines de pages de documents, lus et « digérés » avant et après chaque assemblée des délégués, ordinaire ou extraordinaire.

Elle utilise pour cela différents canaux :

- Site Internet de l'APEGE
- Courriels à titre collectif ou individuel
- *Lettre d'information* de l'APEGE
- *Billet de l'APEGE*
- *Newsletters* de la CPEG

Afin que tous nos membres puissent accéder aux informations essentielles, auxquelles ils ont droit, nous continuons de passer par la voie postale (coûteuse, compte tenu du nombre de membres) et la voie électronique. Un tiers des membres environ n'ont pas accès à internet. De plus, beaucoup ayant une adresse électronique, continuent de privilégier la lecture sur papier.

### *Lettres d'information de l'APEGE*

Trois lettres format papier ont été envoyées à l'ensemble des membres de l'APEGE

#### *En mars*

Le projet de loi du Conseil d'Etat (François Longchamp) a été présenté et commenté.

#### *En août*

Accès à la vie culturelle genevoise en partenariat avec la Ville de Genève. Toutes les informations ont été données sur les billets à tarif réduit afin que les personnes, sans accès

au site, puissent elles aussi bénéficier des avantages proposés aux aînés. Domaines : Théâtres, Grand Théâtre, Danse, Cinémas du Grütli, Cinéma Bio, Concerts Victoria Hall, répétitions OSR, La Revue genevoise , etc.

#### *En octobre*

- Rappel des cotisations 2017 et 2018. Communiqué de presse sur la prise de décision de principe fixant au 1<sup>er</sup> janvier 2020 l'entrée en vigueur du 2<sup>e</sup> volet de mesures adoptées par le Comité de la CPEG pour rétablir l'équilibre financier à moyen et long terme.

A la clé, une douloureuse baisse de prestation de 10%, qui viendrait s'ajouter aux précédentes.

- En annexe : les deux premières activités culturelles proposées en octobre et novembre par le groupe de travail de l'APEGE « Culture et Loisirs ».

. Visite du Parc des oiseaux à Villars-les-Dombes

. Café-conférence à la Taverne de la Madeleine avec Ada Ruata, à propos de son livre « Elle voulait voir la mer ».

#### Billet de l'APEGE

Quand il trouve place dans le CPEG INFO, le journal arrive par voie postale au domicile des actifs et des pensionnés, ce qui représente plus de 69'000 assurés – dont plus de 24'000 bénéficiaires de pension - plus les parties prenantes de la CPEG..

Deux *Billets de l'APEGE* ont paru dans les CPEG INFO postés en juin et décembre 2018. Tous les numéros se retrouvent archivés sur le site de la CPEG.

#### Newsletter de la CPEG

Celles et ceux qui désirent suivre de plus près l'actualité de l'institution de prévoyance sont invités à s'inscrire à la *Newsletter* de la CPEG. Ils la recevront automatiquement dans leur boîte à lettres électronique. En 2018, 6 *newsletters* ont paru à différents moments de l'année. Vous les retrouvez sur le site de la CPEG, sous « Infolettres–Archives ».

### **Trois questions récurrentes des membres**

La présidente et les deux vice-présidents de l'APEGE ont rencontré Monsieur Christophe Decor, directeur général de la CPEG, pour les sujets et problèmes que nous avons fait remonter de la base.

#### Garantie des retraites

L'équilibre fragile de la Caisse et le spectre des mesures structurelles en suspens sèment le doute auprès des retraités. La réponse officielle ancrée dans la Loi et le Règlement général est rappelée année après année

#### Indexation des retraites

La présidente a répondu à titre individuel aux multiples questions qui sont arrivées à l'APEGE concernant cet aspect.

A la demande du Comité APEGE, Bernard Dumont, représentant du groupe E à la CPEG, a tenté de faire entendre la voix des retraités au Comité de la CPEG, mais sans succès.

*La non-indexation est un point qui a été repris dans la « Lettre d'information de l'APEGE » de mars 2019. Je rappelle que le Comité de la Caisse de prévoyance a décidé de ne pas indexer les pensions en 2019. Motif : le niveau insuffisant de la réserve de fluctuation et la fragilité de l'équilibre financier de la Caisse à moyen terme. Vérification faite sur les bordereaux annuels, les retraites sont gelées depuis 2011.*

Au cours de ces 8 années consécutives, les retraités ont contribué, par la non-indexation de leur retraite, à l'effort demandé aux actifs pour le maintien de l'équilibre financier de la Caisse.

*En 2019, le taux technique sera abaissé de 2,5% à 2,25%, sur deux ans, pour suivre le taux de référence émis par la Chambre suisse des experts en caisses de pension (DTA4).*

### Retraite anticipée : pénibilité, droits à l'AVS

Au moment des prises de décision pour un départ en retraite, des questions ont été posées à l'APEGE, notamment par les assurés issus de la CEH (infirmiers). Avant de franchir le pas, à quoi devaient-ils s'attendre ?

### **Billetterie, en lien avec le Service de la culture de la Ville de Genève**

A l'ouverture de la saison 2018/19, les membres ont pu découvrir le programme complet des spectacles, opéras, et concerts pour lesquels l'APEGE obtient des billets à tarif réduit grâce au partenariat entretenu avec la Ville de Genève dans le cadre de l'accès à la culture des aînés. De nouveaux membres sont venus s'ajouter aux usagers habituels.

Le nouveau système de commande des billets en direct sur le site a rendu le travail plus facile. Il a été fait appel à une étudiante de l'Université pour une aide ponctuelle, rémunérée à l'heure.

L'APEGE a disposé de billets en nombre suffisant pour les spectacles (théâtre, opéra, etc.) et les concerts du Victoria Hall à 17 heures. Les cartes gratuites de l'Orchestre de la Suisse romande ont permis à leurs bénéficiaires d'assister aux répétitions. Comme les années précédentes « La Revue » a fait un tabac et le concert de Nouvel An a été très fréquenté.

Le nouveau Règlement général européen des données personnelles (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018. Il est devenu indispensable que les membres de l'APEGE qui commandent des billets à tarif préférentiel donnent leur accord préalable pour autorisation à transmettre leurs données ailleurs (statistiques, l'OSR, etc.). Une formule écrite sera communiquée pour être utilisée à cette fin.

Des remerciements tout particuliers vont à Madame Monique Humbert, répondante de l'APEGE auprès du Service de la culture de la Ville de Genève. Elle a consacré de son temps à la billetterie pendant plusieurs années, tâche qu'elle a accomplie avec beaucoup de doigté pour satisfaire les uns et les autres à l'obtention des billets. A travers ce travail, elle a éprouvé beaucoup de plaisir à mieux connaître les membres de l'Association, lesquels lui sont reconnaissants de recevoir les billets par *La Poste* sans avoir à se déplacer.

Madame Humbert a décidé de passer la main au 30 juin 2019. Elle est prête à accompagner celle ou celui qui acceptera cette charge et sera désigné.e au sein du Comité pour prendre le relais à la rentrée des vacances d'été. Ajoutons que le site internet va être encore amélioré pour la gestion rapide des inscriptions grâce à l'achat d'un nouveau logiciel.

Un appel, déjà présent dans la *Lettre d'information* de février, est lancé en direct à l'Assemblée générale afin de trouver parmi les membres :

- un.e représentant.e de l'APEGE auprès du Service culturel de la Ville de Genève pour la billetterie, en lien avec la gestion du site.
- des bénévoles pour apporter de l'aide au groupe de travail « Culture et Loisirs ».

### **Plateforme des associations d'aîné.e.s de Genève (PFA)**

La Plateforme compte 43 associations ou organisations engagées dans la qualité de vie des seniors et du vivre ensemble. Elle a pour objectifs de favoriser les échanges et les rencontres entre les membres et les observateurs, de collaborer et de mettre en commun leurs forces respectives, de promouvoir et coordonner des actions et des projets dans l'intérêt des aînés. La Plateforme joue un rôle de représentation, de consultation et de veille auprès des autorités et des institutions genevoises.

En plus des plénières, la PFA vit aussi à travers 4 groupes de travail ou commissions portant sur les thèmes : « Gestion des bénévoles », « Habitat Seniors », « Isolement » et « Pour une politique de la personne âgée à Genève ».

Au cours de l'année 2018, la Plateforme a tenu 3 assemblées plénières et une Assemblée générale. Les sujets suivants ont été traités :

- Autonomie et qualité de vie des personnes âgées
- Parcours de vie : les lieux d'accueil
- De l'écoute à l'engagement
- La personne âgée dans la cité : quelle politique ?

Au cours de la séance tenue au printemps, avant le 1<sup>er</sup> tour des élections au Conseil d'Etat, la Plateforme a reçu 6 candidat.e.s, sur les 31 qui ont pris part au scrutin, à savoir : Mesdames et Messieurs Thierry Apothéloz (S), Serge Dal Busco (PDC), Nathalie Fontanet (PLR), Jocelyne Haller (EàG), Yvan Rochat (Les Verts) et Daniel Sormani (MCG). Une séance particulièrement intéressante et vivante, grâce aux échanges entre candidats et participants sur les projets de chacun, notamment sur la politique à mener pour les aînés.

L'APEGE, représentée par Robert Gurny et Robert Pattaroni, membres du Bureau, continue de suivre avec grand intérêt les travaux entrepris par la Plateforme des Aînés.

## REMERCIEMENTS

Je terminerai par des remerciements adressés aux membres du Comité, aux observateurs, à celles et ceux qui ont accepté une charge spécifique et la remplissent pleinement, aux délégués à la CPEG sortants et entrants, aux représentants désignés à la Plateforme des Aînés, aux membres qui planchent dans les groupes de travail, aux délégués pour le fonds d'entraide de l'Administration.

Encore merci pour votre engagement, le temps accordé à l'APEGE et vos apports divers pour remplir nos objectifs communs, au bénéfice de **tous** les pensionnés de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève.

**Georgette PUGIN**, présidente de l'APEGE

Le 18 mars 2019